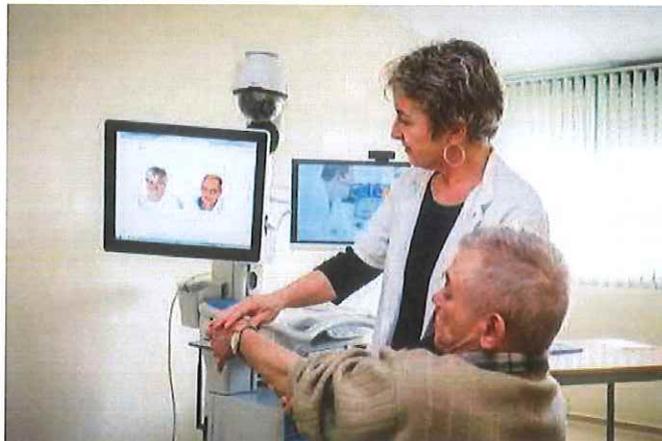


Téléconsultation : 25 % des pharmaciens prêts à se lancer

Pascal MARIE | 12.09.2019



Phanie

Un an après son admission au remboursement, un quart des pharmaciens serait prêt à se lancer dans la téléconsultation, selon les résultats d'une enquête menée par Direct Medica et les « Échos Études ».

Un pharmacien sur quatre envisage de proposer, très prochainement, [la téléconsultation](#) à ses patients. Issu d'une enquête réalisée cet été par Direct Medica et « Les Échos Études », ce chiffre ne doit pas faire oublier que de nombreux officinaux doutent encore de l'intérêt de déployer ce service, un après son admission au [remboursement](#). Ainsi, 57 % des pharmaciens interrogés n'ont « toujours pas pris de décision » sur cette question et 20 % affirment qu'ils ne la pratiqueront pas. « Une organisation trop lourde, l'importance des investissements requis et la faiblesse des rémunérations » promises par l'assurance-maladie, constituent des freins importants. Les conditions très restrictives (respect du parcours de soins et de l'inscription de la pratique dans le cadre des organisations territoriales coordonnées) découragent aussi certains candidats. La téléconsultation apparaît, néanmoins, comme une solution intéressante pour « éviter l'apparition de déserts pharmaceutiques », selon 83 % des sondés.

Par ailleurs, l'assurance-maladie vient de communiquer un bilan de la première année du remboursement de la téléconsultation (du 15 septembre 2018 au 15 septembre 2019). Si une montée en puissance a été observée au cours de l'été, les données sont assez éloignées des objectifs fixés. 60 000 actes de téléconsultation ont été remboursés au cours de cette première année d'existence, loin du chiffre de 500 000 espéré par la CNAM pour 2019. Son directeur général, Nicolas Revel affiche malgré tout un certain optimisme : « Au regard de la dynamique enclenchée, la montée en charge est nette et va aller en s'accélégrant. » Quelques jours après la publication de l'arrêté entérinant, notamment, le versement d'une participation forfaitaire pour les pharmaciens, ces derniers estiment que la téléconsultation se développera en priorité dans « les zones sous-médicalisées ». Les chiffres de la CNAM montrent, pour l'instant, que c'est à Paris que le plus grand nombre d'actes a été réalisé (15 %).

Encore récente, la téléconsultation a séduit 30 000 patients au cours des douze derniers mois et l'assurance-maladie ne doute pas que « la participation prochaine d'autres professions de santé » permettra de faciliter l'accès à ce service censé répondre, en priorité, à la problématique des déserts médicaux.

Source : Lequotidiendupharmacien.fr

2 commentaire(s)

Trier ▼ Commenter

ludovic b • Pharmacien • Le 12/09/2019 à 19:32

C'est amusant de lire des statistiques d'utilisation dont l'une des deux dates n'est pas encore atteinte... Original, je doute qu'en ayant fait ce type de calculs je puisse dire avoir réussi mes études...

0 répondre

Pascal • Pharmacien • Le 12/09/2019 à 19:18

Il y aurait donc plus de 5000 pharmacies dans des déserts médicaux ? Les seules endroits où la télé-médecine est légitime !

2 répondre

• Masquer